



Municipalité de **Ferme-Neuve**

## AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

### AVIS PUBLIC

Conformément aux articles 954 et suivants du Code municipal, avis public est par les présentes donné aux contribuables et aux résidents de la municipalité de Ferme-Neuve et à toutes les personnes intéressées.

Qu'une assemblée extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Ferme-Neuve sera tenue le **14 décembre 2020 à 17H00** par visioconférence et que lors de cette assemblée le budget pour l'année 2021 sera déposé pour adoption.

**DONNÉ À FERME-NEUVE**, ce 4<sup>e</sup> jour de décembre 2020.

Bernadette Ouellette,  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre midi et seize heures, le 4<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2020, à chacun des endroits suivants : bureau municipal et centre sportif Ben-Leduc.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 4<sup>e</sup> jour de décembre 2020.

Bernadette Ouellette,  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière